



Présidence : Roumanie

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(330ème SEANCE PLENIERE)**

1. Date : Vendredi 30 mars 2001
Ouverture : 10 h 05
Clôture : 12 h 55
2. Président : M. L. Bota
3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : SITUATION DANS L'EX-REPUBLIQUE
YOUGOSLAVE DE MACEDOINE ET ACTION DE
L'OSCE

Président (CIO.GAL/10/01), Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Chef de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit, Représentant personnel du Président en exercice pour la situation dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/212/01), Canada, Norvège, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Arménie, Allemagne, Turquie, France, Grèce, ex-République yougoslave de Macédoine, Suisse

Point 2 de l'ordre du jour : DECISION SUR UN BAREME DE REPARTITION
DES DEPENSES RELATIVES AUX GRANDES
MISSIONS ET AUX GRANDS PROJETS DE
L'OSCE (Aucune décision adoptée)

Président, Ukraine, Azerbaïdjan, Suède-Union européenne, Fédération de Russie, Turkménistan, Biélorussie, Canada, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, France, Turquie, Pays-Bas, Allemagne

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :
Jeudi 5 avril 2001 à 10 heures, Neuer Saal